

COEUR ET ACTIONS POUR MAZAN

Liste menée par Bruno GANDON

Objet : Réponse au courrier de l'association des Garrigues à Mazan et de la Lègue à Carpentras à l'attention des candidats aux élections municipales.

Mazan, le 10 mars 2020

Messieurs le Président et le Secrétaire de l'association,

Vous m'avez transmis en date du 26 février dernier un courrier relatif aux attentes et besoins des membres de votre association suite à votre conseil d'administration. Veuillez trouver ci-dessous mes réponses.

Nombres de vos attentes portent sur les déplacements (véhicules particuliers, transports en commun, vélos, piétons) et leur sécurisation (trottoirs, arrêts de bus, rond-point, entretien de la voirie, limitation de vitesse, signalisation) à l'intérieur même du quartier des Garrigues, mais aussi sur les axes de circulation structurant, reliant le quartier au centre-ville de Mazan et au-delà.

Outre la création d'une piste cycles / piétons sécurisée pour relier le quartier des Garrigues au centre-ville via la Condamine, qui constitue une des priorités de mon programme (une ville unie et solidaire), il apparaît indispensable aujourd'hui, avec l'urbanisation récente, de doter le quartier d'un schéma directeur qui associe :

- amélioration des équipements
- sécurisation des déplacements
- mais aussi l'ensemble des partenaires concernés par ces problématiques.

En effet, si la commune est compétente pour certaines de vos demandes, qui sont légitimes et nécessaires, comme le rond-point de Malpassé, (entretien et remise en état des chemins / trottoirs / ramassage scolaire pour école primaire), d'autres sont de la compétence de la COVE (transport en commun / bus / abris bus) et du Département de Vaucluse (aménagement D1 / rond-point Malpassé / limitation de la vitesse à 70 km/h)

Si depuis de nombreuses années, peu d'aménagements ont été réalisés sur le quartier des Garrigues, c'est en grande partie parce que les différentes collectivités qui interviennent dans ces différents domaines n'ont pas suffisamment collaborées ensemble, et ont agi chacune de leur côté, en fonction de leurs compétences, sans vision d'ensemble, à l'échelle du quartier.

Ce schéma directeur sera nécessairement porté par la commune, en associant la COVE et le Département de Vaucluse, car celui-ci devra également prendre en compte les équipements publics complémentaires et nécessaires au quotidien pour le quartier, comme aires de jeux, jardins partagés et terrain associatif ainsi que l'intégration paysagère des réseaux, la mise en place ou non de l'éclairage public, pour lequel, je suis comme vous, personnellement pas favorable, de la vidéosurveillance.

Une autre de mes priorités (une ville au service de sa population) étant la création d'une salle multi-activités à la Condamine, accessible à tous les Mazanais, l'équipement d'une salle dédiée exclusivement au quartier des Garrigues, ferait doublon.

Dans un contexte financier tendu et dans une volonté de maîtrise des dépenses publiques (pas d'augmentation des impôts / pas d'augmentation de l'endettement de la communes), des choix doivent être fait en matière de priorisation des investissements au niveau de la commune. Si, la liaison cycle / piéton, l'amélioration et la sécurisation des déplacements et la mise en place d'équipements publics sont des priorités pour le quartier des Garrigues, la création d'une salle est une priorité pour la commune. Les listes qui répondent favorablement à l'ensemble des propositions relatives au quartier des Garrigues en plus de la réalisation de plusieurs équipements au niveau communal (gymnase / piscine / salle de sport / salle pour les associations / ...) tout en n'augmentant pas les impôts et redistribuant les excédents budgétaires de fonctionnement, ne font malheureusement que des promesses irréalistes et irréalisables, qu'ils ne pourront pas tenir.

Par ailleurs, plusieurs de vos préoccupations relatives à votre quartier, le sont aussi à l'échelle du territoire communal (lutte contre les incivilités, respect des réglementations, nettoyage des rues et chemins, réglementation de la publicité, sécurité des habitants / protection au quotidien / service pour les personnes âgées, handicapés ou fragiles). J'ai comme vous, en tant qu'habitant de Mazan, mais aussi plusieurs de mes colistiers, habitants du quartier des Garrigues, fait le constat d'un « laisser aller » ou d'un certain « manque de présence, de disponibilité, de réactivité » de la municipalité en place depuis maintenant 12 ans, dans la mise en œuvre des missions fondamentales qui lui incombent. Egalement élu depuis 12 ans à la COVE, et plus récemment à l'EPAGE du Sud-Ouest du mont-Ventoux, je me suis toujours attaché moi-même et à ce que mes équipes soient présentes sur le terrain, proches des administrés et assurent les missions du quotidien garantes d'un « cadre de vie » agréable et apaisé et d'un sentiment de « bien vivre ensemble ».

C'est pourquoi, je me suis entouré de personnes aux compétences reconnues dans ces domaines, comme Frank SOUCIET, ingénieur en aménagement du territoire et en développement durable dans une Communauté de Communes voisine, et Christophe DELFOSSE, responsable de la police municipale dans une commune vauclusienne.

Enfin, vous me questionnez sur le remboursement des bornes incendies. Ne connaissant pas les choix politiques et techniques qui ont amené à faire payer les bornes à incendie aux particuliers, il m'est difficile de m'engager, dès à présent, sur un remboursement, d'autant que ces bornes sont situées sur le réseau d'eau potable dont la compétence est dévolue à la COVE et au Syndicat Rhône Ventoux. Je peux, par contre, m'engager, comme je l'ai fait pour les habitants du quartier de la Peyrière dans le cadre des frais inhérents à leur raccordement au réseau collectif des eaux usées, à étudier comment la commune peut apporter une aide dans ce dossier.

J'ai eu l'occasion de m'entretenir à plusieurs reprises avec vous, Monsieur le Président, et je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, notamment mercredi 11 mars lors de notre réunion publique de présentation du programme et de la liste à 18h30 à la Boiserie.

Espérant avoir répondu à vos attentes et préoccupations, ainsi qu'à celles des membres de votre association, je vous prie de croire, Messieurs, à mes sentiments cordiaux et respectueux.



Amitiés,
Bruno GANDON